RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

VILLE
DE
CHÂTEAUROUX

L'arrêté notifié et affiché
le : 06 OCT. 2026

et transmis à la Préfecture
le : 06 OCT. 2026

est exécutoire
le : 06 OCT. 2026

Arrêté n° 2026-3983 du 1er octobre 2026

Portant délégation de fonctions et de signature accordée par le Maire à Monsieur Boris Grabowski, onzième adjoint,

LE MAIRE DE LA VILLE DE CHÂTEAUROUX

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'élection du Maire en date du 21 mars 2026,

Vu l'élection de Boris Grabowski en tant que Maire-Adjoint en date du 28 septembre 2026,

Considérant que le Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints,

ARRÊTE

Article 1 : Boris Grabowski, onzième adjoint, est officier d'état civil.

Article 2 : Délégation de fonctions est donnée à Boris Grabowski, onzième adjoint, concernant :

- L'environnement, la voirie, le paysage et la biodiversité.

Article 3 : Cette délégation de fonctions ci-dessus attribuée inclus la délégation de signature pour les documents suivants :

- Les correspondances courantes,
- Les bordereaux de journaux de mandats et titre de recettes,
- Toute autorisation administrative post mortem,
- Les arrêtés d'hospitalisation d'office et de réquisition de la police à l'égard des personnes dont le comportement relève des troubles mentaux manifestes, en cas de danger imminent pour la sûreté des personnes, attesté par un avis médical.

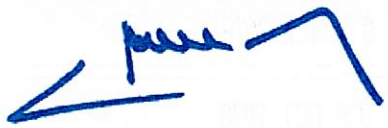
Article 4 : La signature par Boris Grabowski, onzième adjoint, des pièces et actes pris en application des articles 2 et 3 sera précédée de la mention « Pour le Maire, l'adjoint délégué ».

Article 5 : Le présent arrêté municipal sera publié au recueil des actes administratifs de la Ville, notifié et affiché par voie dématérialisé.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Limoges, soit par courrier ou par l'application telerecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

A Châteauroux, le 05 octobre 2026

Le Maire,



Gil Avérous